

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 02 du 27/08/20

Président : Mr VALET

REGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE 2020-2021

7.3 Licences, qualifications et participation

1. Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 8^{ème} tour inclus, et 18 joueurs à compter des 32^{èmes} de finale. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16 jusqu'au 8^{ème} tour inclus, et de 12 à 18 à compter des 32^{èmes} de finale. Lorsque les clubs décident de faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 8^{ème} tour inclus ou 18 joueurs à compter des 32^{èmes} de finale, la présence parmi eux d'un gardien de but remplaçant est impérative.

La CFCF se réserve le droit d'autoriser une numérotation différente.

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match. En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut être effectué (indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés) ».

Les ligues régionales peuvent décider que, lors des deux premiers tours, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et à ce titre, revenir sur le terrain. Les ligues recourant à cette possibilité doivent la soumettre à l'approbation de leur Assemblée Générale.

Ligue de Football d'Occitanie

Coupe de France 2020-2021



Note à l'attention des clubs, des arbitres, des délégués ... de la Ligue de Football d'Occitanie concernant le Coupe de France.

- **La FMI sera utilisée sur cette compétition (si dysfonctionnement prévoir une feuille de match papier).**
- **Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs maximum sur la FMI (si 16 joueurs inscrits, la présence parmi eux d'un gardien de but remplaçant est impérative)**
- **Le Coupe de France étant une compétition fédérale, les clubs peuvent procéder à 3 remplacements maximum par équipe.**
- **Un joueur remplacé n'est plus autorisé à prendre part à la rencontre**
- **Pas de prolongation : en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, l'arbitre fera exécuter directement l'épreuve des tirs aux buts (5 tirs). Il n'y a plus de prolongation.**
- **Pas de prolongation : donc pas **PAS DE 4° REMPLACEMENT** Le 4ème remplacement prévu pendant les prolongations n'a pas lieu d'être.**
- **Aucun officiel ne doit être réglé sur place (régularisation effectuée sur le compte du club par la ligue)**
- **Pas de carton Blanc : Le carton blanc, utilisé en championnat dans certains districts, n'est pas utilisé en coupe de France**
- **Protocole d'avant-match : Le croisement et la poignée de mains entre les acteurs du jeu sont interdits. L'entrée des équipes sur le terrain sera faite de façon séparée et successive, club recevant en dernier. La cérémonie de salutation entre les entraîneurs, les arbitres et le délégué est supprimée.**
- **Si toutefois les vestiaires étaient fermés, la rencontre se déroulera quand même .**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.